



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 312 - 17 mai 2016

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook ; [www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015](http://www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015)

---

## SOMMAIRE

- 1 - Brésil : Manifeste de soutien à la démocratie lu pendant la manifestation - Traduction Clara Domingues 50-50 Magazine - Page 2
- 2 - Une femme qui divise le Brésil - Lu sur <http://www.breizhfemmes.fr> - Propos recueillis par Geneviève Roy - Page 2
- 3 - Harcèlement sexuel, Contre l'impunité, contre la loi du silence ! - Appel collectif - Page 6
- 4 - ECVF appelle à la démission de Denis Baupin de son mandat de député après les témoignages publiés - Page 7
- 5 - Les syndicats sont-ils plus efficaces que le patronat en matière d'égalité entre hommes et femmes ? - Rachel Knaebel et Nolwenn Weiler - [bastamag.net](http://bastamag.net) - Page 7
- 6 - Le rêve féministe brisé à Strasbourg !! - La Lune - Page 11
- 7 - Pass' contraception en Ile de France : la pilule ne passe pas vraiment - [liberation.fr](http://liberation.fr) - Cecile Bourgneuf - Page 11
- 8 - Des femmes dans les CA ? Ça ne s'est pas fait tout seul ! - [www.lesnouvellesnews.fr](http://www.lesnouvellesnews.fr) - Page 13
- 9 - Le divorce « par consentement mutuel » sans juge, un divorce très dangereux pour les droits des femmes - Communiqué collectif - Page 14
- 10 - Le divorce sans juge : nouveau recul pour les droits des femmes et des enfants - [huffingtonpost.fr](http://huffingtonpost.fr) - Patrick Jean - Page 14
- 11 - Allah n'est pas un politicien ! - Femen - Page 16
- 12 - Ça suffit ! - Sonia Mabrouk - Journaliste à Europe 1 et Public Sénat - Page 17
- 12bis - Film/Débat « 10 949 femmes de Nassima Guessoum » - APPEL et ACDA - 18 mai - Page 17
- 13 - Livre : Rencontre avec Marlène Tuninga - L'Atelier Les rencontres - 19 mai - Page 17
- 14 - Conférence développement durable : Les femmes au cœur de l'action - 24 mai - Page 17
- 15 - Film/débat « Violences du Silence » - Paris - 27 mai - Femmes pour le Dire Femmes pour Agir
- 16 - Foot For Freedom, l'Euro solidaire, se mobiliser autour des réfugiées LGBT - Paris - Les Dégommeuses - 3 au 10 juin 2016 Page 18
- 17 - Film « Quand je veux, si je veux » - Page 19
- 18 - Projet du documentaire « Neda » de Ana Pak - Appel à financement participatif - Page 20
- 19 - Insurrec'sons - une compilation de sons - Appel à financement participatif - Page 20
- 20 - Film : « Welcome to this House » de Barbara Hammer - Page 21
- 21 - Film : « Autour de Mair » de Hejer Charf - du 8 au 22 juin - Page 21

## INTERNATIONAL

### 1 - Brésil : Manifeste de soutien à la démocratie lu pendant la manifestation -

Traduction Clara Domingues 50-50 Magazine

Dans la scène politique actuelle, nous ne pouvons occulter l'essor galopant du machisme et de la misogynie chez certains parlementaires et leurs partisans. Nous avons vu l'image de la présidente exposée de manière méprisante dans d'innombrables montages. Plus qu'une agression envers elle, ces montages démontrent la haine qu'engendre chez ces personnes le fait qu'une femme indépendante préside le Brésil.

Nous, femmes en faveur de la démocratie et contre la misogynie qui nous cerne sans répit, nous refusons les attaques à l'encontre la présidente Dilma Rousseff. Elles témoignent d'une violence politique, mais surtout d'une violence institutionnelle et sexiste.

Nous considérons inadmissibles les attaques machistes et grossières envers la présidente, comme celles proférées dimanche par le député Jair Bolsonaro. Son discours dédié à un dictateur, à un tortionnaire prouve son mépris total et son manque de respect envers l'histoire des luttes du Brésil. Nous ne pouvons permettre que ce flot de haine se répande, car il menace non seulement l'intégrité des femmes, mais aussi de l'être humain.

Nous refusons que les femmes, tout comme la présidente, qui ont été torturées et dont l'intégrité physique, émotionnelle, psychologique a été lacérée, voient leur douleur oubliée ou minimisée. Nous rappelons que les propos misogynes et machistes qui poussent à la haine des femmes tuent. Selon l'Observatoire des violences à l'encontre des femmes (2015), 13 femmes meurent chaque jour au Brésil.

Nous devons poursuivre nos conquêtes en faveur de la démocratie et garder l'espoir d'un Brésil chaque jour meilleur. La dictature n'a sa place que dans les livres d'histoire. Qu'on ne l'oublie pas, mais qu'elle ne revienne pas. »

<http://www.50-50magazine.fr>

### 2 - Une femme qui divise le Brésil - Lu sur <http://www.breizhfemmes.fr> - Propos recueillis par Geneviève Roy

En Europe, les médias présentent souvent une seule vision de ce qui se passe au Brésil. La réalité est plus complexe et la population très divisée sur la destitution de la présidente Dilma Rousseff. Pour Tauana Gomes Silva ce qui se cache derrière ce projet de destitution n'est rien d'autre qu'un « coup d'état déguisé ». « Je suis très critique envers la politique de Dilma » dit cette Brésilienne qui vit en Bretagne depuis dix ans. Néanmoins, comme nombre de ses compatriotes - et notamment les organisations féministes - elle est contre la destitution de la présidente, organisée par l'opposition de droite voire d'extrême droite. Arrivée en France comme jeune fille au pair, Tauana a épousé un Français et choisit de rester pour finir ses études d'Histoire. A 32 ans, elle fait actuellement une thèse sur la participation politique des femmes noires dans les mouvements de gauche au Brésil pendant la dictature militaire de 1964 à 1984. *Breizh Femmes* - Quelles nouvelles avez-vous du Brésil ?

*Tauana* - Dimanche, il y a eu des élections à la Chambre des Députés pour l'ouverture du processus de destitution. Pour l'instant, ce n'est pas du tout gagné ; il faut que le Sénat vote à son tour. Et si le Sénat est d'accord, il y aura une commission spéciale qui devra dire si c'est valable ou pas. Donc, c'est quelque chose qui ne finira pas avant le mois de novembre.

*On commence à dire, ici en France, qu'il s'agit en fait d'un « coup d'état déguisé » ; qu'en pensez-vous ?* C'est un coup d'état déguisé ! Je suis très critique avec la politique de Dilma. Je ne défends pas forcément sa politique économique ni même sa politique sociale. Il existe encore beaucoup de violences policières aussi. Mais il faut savoir quand même que le Parti des Travailleurs a fait certaines politiques sociales qui n'existaient pas au Brésil avant ou de manière très minimale.

Ils ont mis en place beaucoup de choses pour la population très précaire et ça gêne les conservateurs, donc la droite. On entend aussi ça en France, des gens qui disent : on ne veut pas payer des impôts pour que les gens qui ne travaillent pas puissent recevoir des allocations ! C'est un peu le même genre de discours. Donc, depuis longtemps la droite est gênée par cette gauche au pouvoir.

Le Brésil est un pays très conservateur. Avec le Parti des Travailleurs sont arrivés les premiers gouvernements de gauche composés de personnes qui viennent du peuple. Déjà Lula était quelqu'un qui venait de nulle part. Et maintenant, Dilma ! C'est une femme qui a lutté pendant la dictature, qui a été emprisonnée, torturée par les militaires. Et c'est aussi la première femme présidente ! Il ne faut pas négliger le sexisme et le machisme du pays. C'est un pays où l'Eglise reste forte, un peu l'Eglise Catholique, mais surtout l'Eglise Protestante avec différents courants. Les héritiers de la dictature ont encore un pouvoir très grand. La dictature n'est finie que depuis 1985, ça ne fait pas longtemps ! Et le devoir de mémoire n'a pas du tout été fait. Les gens ont encore l'image de la dictature comme une forme de progrès dans certaines parties de la société. Pour eux c'est problématique de voir un gouvernement qui part du peuple, qui travaille quand même plus ou moins pour le peuple, être au pouvoir depuis si longtemps (c'est le quatrième mandat du PT). Le Brésil a toujours été très divisé entre des groupes très pauvres et des groupes très riches mais aussi racialement entre les Noirs et les Indiens qui font partie des plus pauvres et les Blancs qui dominent la société et détiennent les pouvoirs.

C'est surtout la politique des droits sociaux qui pose problème ; pas forcément la politique économique internationale de Dilma qui est très libérale ! Mais voir les universités ou les emplois publics ouverts aux Noirs et aux Indiens, voir de nouveaux droits pour les femmes, les transgenres, etc. c'est très compliqué pour cette classe de droite voire d'extrême droite qui jusqu'alors était dominante. Les discours des députés à la Chambre pour l'ouverture du processus de destitution, avaient pour mots d'ordre la famille, Dieu, Jésus, la Nation Évangélique, etc. Ils ont même évoqué la mémoire des tortionnaires de la dictature !

*Vous avez fait allusion au sexisme et au machisme de la société brésilienne, est-ce que vous pensez que ce serait différent si c'était un homme au pouvoir ?* : Ah, sûrement ! On entend des insultes directement liées à la question du genre. On entend souvent dire que Dilma est «folle» ; les gens l'appellent «la salope» ou «la pute». Un mot d'ordre de la Chambre était «au-revoir ma chérie !» Ça m'étonnerait bien qu'on dise «au revoir mon chéri» à un homme politique !

*Comment réagissent les Brésiliens ? Est-ce qu'une résistance s'organise pour essayer d'éviter ce coup d'état ?* : Oui, le Brésil est extrêmement mobilisé notamment les gens qui sont contre la destitution. Les journaux français, il y a un moment que j'ai arrêté de les regarder parce que je voyais qu'ils reprenaient tout ce qu'écrivaient les médias brésiliens qui sont tous de droite... Le journal Globo, par exemple, soit en format papier soit en format audiovisuel, est dans la main de la droite comme d'autres magazines très connus. Et comme les médias français reproduisent leurs discours, c'était une seule vision des choses.

Mais quand on va sur les réseaux sociaux, on voit que la population est très divisée. Il y a une grande partie qui est pour la destitution puisqu'il y a une grande partie du Brésil qui est conservatrice et qui est de droite. Le Brésil est un pays extrêmement raciste et homophobe ! Donc, il y a toute cette partie de la population qui existe, bien sûr, sinon on n'en serait pas là. Mais il y a toute une autre partie qui est extrêmement mobilisée contre "l'impeachment". Dans les manifestations pour la destitution : on voit très peu de Noirs, très peu d'Indiens ou de gens des mouvements des paysans sans terre. C'est très clair qui manifeste pour et qui manifeste contre ! Une image choquante a beaucoup tourné. On y voit une famille Blanche avec des tee-shirts de foot et une nourrice Noire qui tient le bébé de la famille. Pendant que la famille Blanche va manifester, la nourrice va travailler ; on nous dit qu'elle adhère elle aussi mais c'est très compliqué

parce qu'il s'agit de son travail, elle ne peut pas dire « oui » ou « non » parce qu'elle peut se faire virer en moins de trois minutes ! En plus, ils vont manifester contre la corruption avec le tee-shirt d'une fédération de foot qui elle-même est complètement mêlée à des affaires de corruption ! On nous montre cette population extrêmement Blanche, de classe moyenne, qui manifeste parce qu'ils ne peuvent plus payer une femme de ménage parce qu'il y a maintenant des droits pour les femmes de ménage qui n'existaient pas auparavant ; ils vont manifester parce que maintenant il y a des Noirs ou des Indiens dans les aéroports ou parce qu'ils peuvent croiser leur concierge à Paris ; ils vont manifester pour des interventions militaires ou parce qu'ils disent qu'à cause des allocations les gens ne travaillent plus. C'est très clair, les gens qui manifestent pour la destitution et pourquoi ils manifestent ! C'est très clairement deux visions différentes de la société qui s'opposent et ça n'a rien à voir finalement avec des affaires de corruption ou de malversations dont on pourrait accuser la présidente ?

Dilma n'a jamais été jugée ni condamnée ! Pour moi, la présomption d'innocence c'est très important ! Si elle n'est pas jugée et condamnée, je ne vois pas pourquoi on pourrait ouvrir un procès de destitution sous le prétexte de la corruption ! Je ne suis pas forcément pour Dilma mais je suis contre cette manipulation de la droite pour destituer un gouvernement élu démocratiquement, contre ces discours extrêmement réactionnaires et les raisons pour lesquelles ils veulent mettre en place cette destitution.

Après, l'autre question qui se pose, c'est que les gens qui sont en train de voter cette destitution sont tous eux-mêmes mêlés à des scandales de corruption ! Donc, ce sont des voleurs qui jugent une femme parce qu'ils la soupçonnent d'avoir volé ! C'est du n'importe quoi. C'est pour ça qu'on dit que c'est un coup d'état déguisé puisqu'il n'y a aucun fondement, ce n'est pas du tout sincère, ce n'est pas du tout basé sur des choses réelles.

Et les discours aussi... Quand on demande la destitution de quelqu'un au nom de la famille, au nom de Dieu ou de Jésus, et même au nom de Jérusalem... ce n'est pas lié à un processus démocratique dans un état laïc !

*La communauté brésilienne en France, en Europe, est-elle mobilisée ? Que pouvez-vous faire ?* Avec les réseaux sociaux c'est plus simple actuellement pour les gens de se mobiliser. Il existe un groupe qui s'appelle « le mouvement démocratique du 18 mars - MD18 ». Les gens sont très mobilisés à Paris ; il y a eu une manifestation dimanche qui a compté environ 500 personnes, ce qui n'est pas négligeable. On a fait des manifestes, on envoie des soutiens à certains groupes brésiliens et on écrit beaucoup aussi aux journaux français pour critiquer leurs positions. D'ailleurs, je trouve que les médias français commencent un peu à changer leurs discours et à regarder davantage ce qui se passe vraiment. On était choqués par ça donc on a commencé à alerter, à dire aux journaux qu'il y avait d'autres réalités, d'autres discours. C'est vers le 8 mars, qu'on a commencé vraiment à se mobiliser en France contre ce qui se passe au Brésil. Pour les Brésiliens, c'est très important le soutien européen ! Il y a toujours cette image de l'Europe comme un continent qui a un pouvoir sur la planète ; on sait bien que ce n'est pas toujours réel, mais il y a toujours cette idée que si les Parisiens ou les Berlinoises, les Brésiliens de Lisbonne ou d'Espagne se mobilisent ça peut aider les personnes qui résistent au Brésil. Nous, les Brésiliens de France, on doit montrer qu'on est là même si on sait que notre pouvoir est extrêmement limité et qu'on ne va pas agir sur la décision finale.

*Prévoyez-vous de retourner au Brésil prochainement ?* Je dois retourner deux fois l'année prochaine. J'y étais pendant les élections de Dilma ; j'y suis restée toute l'année 2014 ; déjà pendant les élections c'était très tendu. Il y avait déjà ces deux camps très marqués et depuis ça n'a fait que se dégrader ; les discours politiques, les conflits ça n'a fait que s'accroître.

Et puis, il y a les Jeux Olympiques ! C'est aussi une pression justement sur le pays pour qu'il n'y ait pas de mouvements sociaux pendant ce temps-là ! Je pense que c'est aussi une stratégie de la droite ! Parce qu'ils savent très bien que ça met une pression supplémentaire sur le gouvernement.

Les Jeux Olympiques c'est un enjeu national très important ; c'est le PT qui a voulu cet événement. Et c'est aussi une manière de déstabiliser Dilma ; c'est très stratégique comme période. Ils avaient déjà essayé pendant la Coupe du Monde ! Là, on ne parle plus tellement des JO ; tout le monde est dans la démarche de la destitution. De toute façon, Dilma sera toujours là parce qu'elle ne peut pas partir avant novembre.

*Vous avez évoqué la violence policière tout à l'heure, vous faisiez allusion à quoi en particulier ?* : Il y a une violence policière très puissante au Brésil surtout envers la population des favelas et surtout envers les Noirs et les Indiens. La violence envers les Noirs est plus visible parce que beaucoup sont en ville mais il y a aussi beaucoup d'Indiens qui manifestent pour leurs terres, pour leurs droits, pour tout ce qui devrait leur revenir et qui subissent une forte répression policière surtout de la part des grands propriétaires fonciers qui agissent conjointement avec les forces de l'ordre de leur ville ou de leur région.

*Et avec la gauche au pouvoir, ça ne s'est pas arrangé ?* : Au Brésil, la gauche est au pouvoir fédéral, mais on a aussi le pouvoir régional et le pouvoir municipal. Or, les gendarmes et la police sont gérés par la région ; c'est le gouverneur de chaque région qui gère et Dilma n'a pas forcément le pouvoir. C'est un autre problème au Brésil ; on parle beaucoup de Dilma comme si elle pouvait agir dans tous les secteurs, mais elle ne peut pas. Il y a des lois fédérales mais il y a aussi des lois régionales parce que c'est une fédération comme les Etats-Unis. C'est le gouverneur de l'état qui décide pour les forces de l'ordre de chaque état, de chaque région. Il y a aussi des choses qui dépendent des élus municipaux ou régionaux comme les hôpitaux. Pour les écoles, c'est pareil, on a les écoles municipales et les écoles de la région. Dilma ne peut pas aller dans chaque ville du pays et diriger ceci ou cela.

Donc, il y a des problèmes qui se posent entre ce qui est de la fonction du maire, ce qui est de la fonction du gouverneur de la région et ce qui est de la fonction de l'exécutif national. Et les gens mélangent tout très souvent ! Il y a eu des manifestations où les gens se plaignaient que Dilma n'intervienne pas sur les billets de transport urbain parce qu'ils étaient trop chers et qu'elle ne faisait rien ; ou qu'on n'avait pas construit un pont et que Dilma ne faisait rien ! Mais, Dilma ne construit pas de ponts ! Au Brésil, le transport public est privé ; donc, s'il est cher, c'est à l'entreprise qui a le monopole du transport public de faire quelque chose. Dilma ne peut rien faire. Par ailleurs, la Chambre des Députés est extrêmement conservatrice. Donc, Dilma peut très bien vouloir des choses et ne pas pouvoir les faire parce que ça ne passe pas à la Chambre ! Souvent les gens disent « c'est sa faute, elle aurait dû faire ceci, elle aurait dû faire cela » ! Oui, bien sûr... J'ai beaucoup de critiques envers le gouvernement de Dilma mais il faut savoir qu'elle ne peut pas faire non plus grand chose sans créer des alliances ; quand on est dans une démocratie il faut toujours des alliances avec l'opposition. Ce n'est pas Dilma qui choisit ceux qui siègent à la Chambre des Députés ou au Sénat ; ils sont élus démocratiquement par le peuple. Or, ces assemblées sont de droite et conservatrices. Donc, si Dilma, un de ses ministres ou un député de son parti lancent un projet de loi, la Chambre va voter contre. Actuellement, la Chambre ne vote que des projets très conservateurs. Donc, Dilma a un pouvoir parfois assez limité ! On attend beaucoup d'elle mais on attend des choses qui ne sont pas du tout de son ressort !

*Etes-vous confiante dans l'avenir ? Vous dites que ça peut encore durer plusieurs mois, quelle sortie de crise possible voyez-vous ?* : Je ne sais pas du tout ! C'est vraiment compliqué de vous dire ce qui va se passer. J'espère de tout mon cœur qu'il n'y aura pas de destitution parce que ce serait vraiment une victoire pour la droite brésilienne, et une droite dont on sait très bien qu'elle est raciste, sexiste et homophobe ; une droite fasciste qui fonde sa politique au nom de l'Eglise, au nom de la mémoire des tortionnaires. On veut vraiment que ces gens ne gagnent pas ; mais c'est très difficile. Et ce n'est pas quelque chose qui se passe uniquement au Brésil. On voit cette montée de la droite sur toute l'Europe, on voit en Allemagne, en France... On l'a vu aussi contre

Chavez au Venezuela ou Morales en Bolivie... Ce n'est pas typique du Brésil et je ne sais pas du tout ce qui va se passer... Ça peut dépendre aussi beaucoup des Brésiliens ; il ne faudrait pas qu'ils perdent la force de la résistance, de la mobilisation... C'est long jusqu'en novembre, beaucoup de choses peuvent se passer et pas seulement au Brésil mais aussi dans d'autres pays qui ont une influence sur le discours des politiciens brésiliens.

## TEXTES

### **3 - Harcèlement sexuel, Contre l'impunité, contre la loi du silence ! - Appel collectif**

Lundi 9 mai, une enquête parue sur France Inter et Mediapart a révélé des faits de harcèlement et d'agressions sexuelles, perpétrés par Denis Baupin, député et vice-président de l'Assemblée Nationale. Grâce au courage des victimes qui ont osé témoigner, Denis Baupin a été poussé à la démission de son poste de vice-président en quelques heures seulement. Pourtant, ces femmes avaient déjà parlé. À leur entourage, aux responsables de leur parti. Pourtant, tout le monde savait...

L'affaire Baupin n'est pas isolée ; sa démission est une étape de la lutte pour éliminer le harcèlement sexuel et les violences à l'encontre des femmes en politique. En 2002, Jean-Michel Baylet, Ministre de l'aménagement du territoire, obtenait avec transaction financière le retrait d'une plainte déposée par son ancienne collaboratrice parlementaire pour coups et blessures. En avril 2016, nous découvrons que Michel Sapin, Ministre du budget, avait du mal à "retenir sa main" quand il se retrouvait en présence d'une journaliste portant un pantalon taille basse. Sans oublier les nombreuses affaires DSK (Tristane Banon, New-York, Carlton)... Et combien d'autres encore profitent d'une position de pouvoir qui les protégerait et leur permettrait de perpétuer crimes et délits en toute impunité.

Quand on parle de "violences faites aux femmes", il ne faut pas oublier qu'en face de ces femmes, il y a des agresseurs. Ici, ces agresseurs sont des hommes puissants, qui savent user de tous les ressorts pour que les femmes ne parlent pas, dans un monde où l'on doit "se serrer les coudes entre camarades de parti" pour ne pas ternir son image et où les femmes sont priées de passer sous silence les violences patriarcales, en atténuant ou en relativisant les torts des coupables. Un monde où les victimes sont marginalisées, traitées de folles ou de personnes trop sensibles qui n'ont pas le cuir assez dur pour supporter des faits pourtant graves. Sortir du silence demande du courage, de la solidarité et le soutien de la justice.

5 ans après l'affaire DSK, nous appelons à un rassemblement devant l'Assemblée nationale :

- Pour l'inscription au code pénal de l'inéligibilité des hommes politiques reconnus coupables de violences sexuelles et/ou de violences conjugales ;
- Pour la non-investiture électorale par leur parti politique des candidats hommes sous le coup d'une enquête judiciaire pour des faits de violences sexuelles et/ou de violences conjugales ou déjà condamnés pour de tels faits ;
- Pour l'ouverture d'enquêtes internes par les partis politiques sur tous les faits dénoncés et rapportés de violences sexuelles, indépendamment de l'enquête judiciaire ;
- Pour l'accompagnement, par leur parti, des victimes au dépôt de plainte ;
- Pour demander la démission de Denis BAUPIN de son poste de député.

*Liste des signataires : Association nationale des études féministes, Assemblée des femmes, Collectif National pour les Droits des Femmes, Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et la Contraception, Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes, Les effronté-e-s, Elu-e-s contre les violences faites aux femmes, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Femmes migrantes debout, Femmes solidaires, Maison des Femmes de Paris, Maison des Femmes Thérèse Clerc, Marche mondiale des femmes, Mémoire traumatique et victimologie, Osez le féminisme, Paroles de femmes, Planning Familial, Regards de femmes, Zeroimpunity*

#### **4 - ECVF appelle à la démission de Denis Baupin de son mandat de député après les témoignages publiés**

Plusieurs témoignages sont parus ce jour concernant des comportements de harcèlement sexuel et d'agressions sexuelles concernant Denis Baupin, député EELV Vice-président de l'Assemblée nationale. ECVF exprime toute sa solidarité aux victimes qui ont témoigné de ces agissements et soutient toutes les femmes qui témoignent et témoigneront dans l'avenir pour dénoncer de telles agressions. Leur courage, admirable, est indispensable à la lutte contre toutes les violences faites aux femmes. L'association dénonce fermement tous les agissements sexistes, à plus forte raison lorsqu'ils sont commis par des élus, qui représentent le peuple. En tant qu'élu de la République, Monsieur Baupin a un devoir d'exemplarité et ne saurait se rendre coupable de tels agissements. Compte tenu des témoignages apportés, ECVF, association d'élu.es de tout parti politique républicain, appelle Monsieur Denis Baupin à la démission de son poste de député, en plus de sa démission annoncée du poste de Vice-Président de l'Assemblée nationale. Nous souhaitons également rappeler que depuis plusieurs années, ECVF porte la proposition de l'inéligibilité automatique des élus condamnés pour violences faites aux femmes. Il n'est en effet pas acceptable qu'une personne reconnue coupable de violences sexistes soit encore en mesure d'exercer des fonctions de représentation publique. Un.e élu.e se doit d'être exemplaire puisqu'elle ou il doit appliquer et faire respecter les lois. Il est de la responsabilité des politiques de se saisir de cette question pour mettre fin à des situations inadmissibles. ECVF demande ainsi une modification législative pour garantir l'inéligibilité des élus reconnus coupables de violences sexistes. En sa qualité de Présidente, Éva SAS se saisira de la discussion autour du projet de loi Justice du 21<sup>e</sup> siècle pour demander cette modification législative.

#### **5 - Les syndicats sont-ils plus efficaces que le patronat en matière d'égalité entre hommes et femmes ? - Rachel Knaebel et Nolwenn Weiler - bastamag.net**

Les syndicats de salariés font-ils mieux que le patronat en terme de parité ? Les femmes constituent près de la moitié des adhérents des syndicats. Mais les instances dirigeantes de ces organisations restent encore majoritairement masculines. Les femmes sont pourtant les premières à subir les temps partiels forcés, les horaires décalés, l'arbitraire des employeurs. Leur présence dans les instances dirigeantes permet pourtant une meilleure prise en charge des questions d'égalité ou de lutte contre les violences sexistes. Au sein des syndicats, de vraies réflexions s'engagent, pour que les femmes aient plus de pouvoir et que de nouveaux usages se mettent en place. Mais pour arriver à l'égalité, il reste encore du travail !

Nadine Hourmant avait 18 ans quand elle est entrée chez Doux, géant européen de la volaille. C'était en 1990, à Châteaulin, dans le Finistère. « J'habitais juste à côté. Et on pouvait être embauchée direct en CDI ». Pendant huit ans, elle s'échine, sept heures par jour, à emballer des poulets. Il faut être debout tout le temps, accomplir des gestes très répétitifs. Mais Nadine s'en satisfait, avant de prendre un congé parental de trois ans. « Quand j'ai repris, en 2002, j'ai commencé à être en conflit avec mon patron. J'avais un mandat dans un organisme de sécurité sociale, et il était très peu arrangeant pour me libérer le temps dont j'avais besoin pour l'exercer. C'est à ce moment-là que j'ai décidé de me syndiquer. » Elle émerge à la CGT, puis monte une section Force ouvrière (FO) en 2006. « Franchement, il faut avoir les reins solides pour être délégué syndical ou délégué du personnel dans une entreprise. »

Mais Nadine assure : « Dans mon engagement syndical, je n'ai jamais eu de difficultés liées au fait d'être une femme. J'ai les mêmes temps de paroles que mes collègues masculins. On m'écoute, et je suis même devenue secrétaire générale adjointe de l'union départementale. Ce qui est sans doute plus compliqué pour les femmes, c'est de trouver un juste équilibre avec la vie privée. Parce que dans la société en général, on attend que les femmes soient toujours disponibles à la maison.

Heureusement, j'ai le soutien de mon mari, qui connaît la réalité quotidienne des salariés de l'agro-alimentaire, parce qu'il y a travaillé. On partage le travail à la maison. C'est important. »

« *Un temps partiel subi, ça ne favorise pas l'engagement* : L'expérience de Nadine est-elle représentative de la condition des femmes dans l'univers syndical, et de leur présence dans ses instances dirigeantes ? « Les femmes ont encore en grande partie la charge des enfants. Quand on devient responsable syndicale, il faut se déplacer pour des réunions, ça peut commencer à devenir compliqué », constate Michèle Biaggi, secrétaire confédérale chez FO. À Force ouvrière, comme dans la plupart des syndicats français, il y a presque autant d'adhérentes que d'adhérents. « Mais cette proportion ne se retrouve pas du tout au niveau des postes à responsabilités, regrette Michèle Biaggi. Dès qu'on a monte en grade, il y a moins de femmes. »

Sur les 103 unions départementales de FO, seules 12 ont des femmes à leur tête. « Ça a un peu changé depuis dix ans. Mais pas beaucoup », concède Michèle Biaggi. Au niveau des instances nationales du syndicat, les femmes sont inégalement présentes : 5 femmes sur 13 membres au bureau confédéral, qui est la « tête » du syndicat ; mais 4 femmes sur 35 membres au sein de la commission exécutive, le second échelon du pouvoir. « Les femmes sont les premières touchées par les temps partiel imposés. Quand on se retrouve dans cette situation, on doit chercher un autre boulot en plus, cela ne favorise pas la prise d'engagement syndical », analyse Myriam Barnel, secrétaire générale FO pour l'union départementale du Var.

Le paysage est similaire dans toutes les organisations syndicales françaises. Les femmes constituent près de la moitié de la population active salariée. Elles représentent en 2014 un tiers des adhérents de la CGT, 47 % de ceux de la CFDT, 45 % chez FO, 42 % à la CFTC, 29 % à la CFE-CGC (cadres) et 52 % chez l'Unsa. Mais dans chacune de ces organisations, sauf à la CGT, il y a proportionnellement bien moins de déléguées femmes aux congrès des organisations qu'il n'y a de femmes dans leur syndicat : à peine une femme sur dix délégués pour les cadres de la CFE-CGC, une sur trois délégués à la CFTC .

« *Un plafond de verre* » aussi dans les syndicats : « À la CGT, nous avons décidé la parité de notre direction nationale dès 1999. Et en 2007, nous avons adopté une charte de l'égalité », explique Sophie Binet, elle même membre de la direction. Celle-ci prévoit de « parvenir à une juste représentation des femmes à tous les niveaux de prises de décisions ». Sur le terrain, les chiffres progressent, mais doucement. La CGT compte aujourd'hui 37,5 % de femmes dans ses instances dirigeantes confédérales, contre 35 % en 2009. C'est mieux qu'au sein des conseils d'administration des grandes entreprises, où la proportion des femmes avoisinent les 30 %. Un quart des responsables des unions départementales (UD) de la CGT sont des femmes, contre 18 % en 2009. « Nous visons la parité sur les instances interprofessionnelles comme les unions départementales. Après, ces structures sont autonomes. On ne peut pas le leur imposer. Mais nous faisons un travail d'impulsion et de conviction. Au sein des fédérations professionnelles, nous respectons la proportion du nombre de femmes dans les métiers. Cela n'aurait pas de sens de viser la parité chez les marins par exemple, où il y a beaucoup plus d'hommes. »

Des secteurs d'emploi très féminisés conservent pourtant une majorité d'hommes à leur tête. « C'est le cas dans la fédération santé-social, par exemple, déplore Cécile Gondard-Lalanne, co-déléguée générale de l'Union syndicale Solidaires. Il y a un plafond de verre, y compris dans ces fédérations. À Solidaires, nous ne dépassons pas un tiers de femmes dans les deux instances nationales. Les femmes ont tendance à rester à l'écart du niveau interprofessionnel, qui est l'échelon véritablement politique dans les syndicats. Des camarades hommes ne lâchent pas ces postes de pouvoir. Mais il y a une prise de conscience. Nous avons un corpus revendicatif important sur le sujet. Et nous agissons sur les questions des horaires des réunions, de la prise en charge des enfants, pour aider les équipes à donner les moyens aux femmes de s'engager. »



*Parité en meetings* : Les organisations expérimentent chacune des solutions pour remédier à ce retard. « Nous travaillons au niveau de la formation », indique Céline Chatelier, secrétaire générale adjointe de la CFDT dans les Pays-de-la-Loire. « L'actuelle secrétaire générale de l'union régionale a fait partie des premières personnes ayant bénéficié de ce dispositif. Aujourd'hui, sur les cinq unions départementales de la région, quatre sont dirigées par des femmes. Au sein des sections d'entreprises, c'est plus compliqué. Pour les déléguées syndicales, on a plus de mal à avoir des femmes. Le travail est rude. Et on a tendance, à tort, à accorder ces rôles à des hommes. »

Pour Michèle Biaggi, de FO, « il faut acquérir certains réflexes. Quand j'organise un meeting, je mets trois femmes, trois hommes à la tribune, systématiquement. » Sa camarade Myriam Barnel va plus loin : « Dans mon congrès d'union départementale, à part Jean-Claude Mailly [secrétaire général de FO, ndlr], il n'y avait que des femmes. On me l'a fait la remarquer. J'ai répondu : "Au moins, ça vous change !" »

À la Fédération syndicale unitaire (FSU), première organisation syndicale de la fonction publique, le changement passe là aussi par des mesures simples et concrètes. D'autant que dans l'Éducation nationale, deux enseignants sur trois sont des femmes. « Nous travaillons sur le sujet depuis dix ans, sur la prise en charge de la garde des enfants, en essayant de ne pas faire de réunion après 18h, et pas de formations pendant les vacances ou le mercredis après-midi », signale Sigrid Gérardin, co-animatrice du secteur femme. La FSU a également pris le parti de mettre en place des directions bicéphales mixtes. Avec des résultats sur le contenu des revendications : « Avec une direction collégiale, une femme et un homme, les revendications des femmes étaient tout de suite beaucoup plus prises en compte. »

« *L'égalité pour les femmes, un slogan qui ne mobilise pas* » : Au-delà des chiffres, c'est l'enjeu majeur de la présence des femmes au sein des instances dirigeantes des syndicats : faire en sorte que les revendications d'égalité femme-homme au travail soient mieux défendues. Plus il y aura de femmes dans les instances dirigeantes des syndicats, plus il y aura de chances que les questions d'égalité s'imposent. « Je n'ai jamais connu de mobilisation sur un texte qui insistait sur l'impact sur les femmes, ça ne mobilise pas », rapporte Michèle Biaggi.

Et si les choses étaient justement en train de changer ? « Maintenant, les questions d'inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes sont très clairement prises en compte au niveau du syndicat. *Sur la question des temps partiels, par exemple, essentiellement subis par les femmes* », estime Sandra Buillon, secrétaire départementale CGT à Paris, et ancienne salariée des magasins Printemps. « Aujourd'hui, dans nos négociations, nous mettons toujours la pression sur cette question. »

*Contre la loi travail, « chausser les lunettes du genre »* : Les représentantes syndicales ont par exemple très vite vu les conséquences du projet de loi travail sur les femmes. Des syndicalistes et des chercheuses ont signé dès le 8 mars une tribune pour rappeler que la réforme du droit du travail prévue par le gouvernement toucherait de plein fouet les femmes, qui représentent 80 % des salariées à temps partiel en France.

Le projet « augmente les durées maximum de travail, et renforce les possibilités pour l'employeur de modifier de façon unilatérale les horaires et le temps de travail sans déclencher d'heures sup, soulignaient les signataires. Pour les salarié-es à temps partiel, c'est la double peine : un salaire partiel, une précarité maximum, et des heures supplémentaires qui seront demain encore moins bien payées ! » Sophie Binet, de la CGT, en faisait partie. « Nous poussons nos militants à chausser les lunettes du genre et des questions d'inégalité sur toutes les questions, comme sur la loi El Khomri », précise-t-elle.

*Les accords pour l'égalité, un levier ?* : « Les régressions actuelles touchent en priorité les femmes. Nous ne sommes pas sur la même planète que ceux qui ont écrit cette loi. Ils ne connaissent pas la réalité du monde du travail, analyse Myriam Barnel, de l'union FO du Var. *Ce que je vois sur le*

*terrain, c'est le chantage à l'emploi. Par exemple, des employées d'un laboratoire d'analyses, à qui leur patron demande de signer un accord d'entreprise pour renoncer aux deux jours de repos supplémentaires que prévoit leur convention collective. Elle signent, parce qu'elles ont le couteau sous la gorge. L'image d'un accord d'entreprise qui se négocierait tranquillement, c'est totalement irréaliste ! Les personnes qui négocient les accords d'égalité professionnelle non plus n'ont pas vraiment pris conscience des inégalités réelles, celle des écarts de rémunération, de l'accès aux postes à responsabilité dans les entreprises. »*

Depuis 2012, toutes les entreprises de plus de 50 salariées doivent négocier un accord pour l'égalité entre les femmes et les hommes ou, au minimum, un plan d'action. C'est l'un des terrains sur lequel les syndicats peuvent agir. Malheureusement, cette « obligation » n'est pas assortie de mesures réellement coercitives. « La difficulté, ajoute Sophie Binet, c'est que le patronat impose de négocier toutes choses égales par ailleurs, en ne considérant que les salariés à temps plein, sur les mêmes métiers, au même coefficient de salaire, sans prendre en compte les écarts cumulés sur la carrière ni la part variable de la rémunération. Mais nous réussissons à gagner des accords avec des volets intéressants. Celui de La Poste par exemple, qui contient toute une partie sur les violences sexuelles et sexistes. »

*Embarras face au harcèlement au travail :* Comment, justement, les syndicats s'engagent-ils sur le problème des violences sexuelles ? « Les choses ont bougé, c'est évident. Nous sommes de plus en plus sollicités par les syndicats pour intervenir dans des colloques, des conférences, des formations, témoigne Marilyn Baldeck, déléguée générale de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail. Nous avons aussi plus de demandes de renseignements par des délégués du personnel ou des élus syndicaux. Il y a une ouverture sur cette question des violences sexuelles et sexistes commises dans les relations de travail. Il n'empêche que les femmes restent encore à contre-courant sur ces questions au sein des syndicats. »

Selon la responsable associative, le bât blesse lorsque des adhérents des syndicats sont eux-mêmes mis en cause pour des faits de harcèlement. « Les responsables syndicaux nous disent que c'est compliqué pour eux, qu'ils doivent défendre les élus et adhérents mis en cause. À ma connaissance, il n'y a que l'union départementale de Paris de la CFDT qui a pris position clairement en disant "on ne défend pas les harceleurs, même s'ils sont adhérents à la CFDT". Lutter contre le harcèlement sexuel ou pour l'égalité professionnelle, cela peut être un obstacle à la prise de responsabilité pour les femmes. »

*Instaurer un droit d'alerte :* Posée à des responsables syndicales des grandes fédérations, la question n'obtient pas de réponses fermes. « En cas de plainte pour harcèlement contre un adhérent, nous laissons faire la justice », signale Myriam Barnel, de FO. « Peu de cas remontent, il y a une chape de plomb, dit Cécile Gondard-Lalanne, de Solidaires. Quand nous sommes au courant, il y a dénonciation et demande d'intervention locale. Ensuite, cela dépend des syndicats locaux. Mais majoritairement, il y a une mise à l'écart des responsables syndicaux mis en cause pour harcèlement. » À la CGT, « toute condamnation pour harcèlement donne lieu à suspension de tous les mandats. Quand il n'y a pas de condamnation et a fortiori pas de plainte, c'est beaucoup plus compliqué », rapporte Sophie Binet.

La lutte contre les violences sexuelles reste cependant une priorité à ses yeux : « Un outil syndical pour lutter contre les violences sexuelles serait par exemple d'utiliser le droit d'alerte des délégués du personnel. Notre bataille, c'est aussi que tous les accords d'égalité professionnelle aient un volet sur les violences sexuelles. Dans ce combat, la responsabilité des employeurs est impliquée. » Le chemin est encore long. Le dernier accord d'égalité professionnelle négocié à Carrefour mentionne par exemple les violences conjugales sans dire un mot de celles qui pourraient se commettre sur le lieu du travail.

## **6 - Le rêve féministe brisé à Strasbourg !! - La Lune**

La Lune a participé assidûment pendant huit années aux travaux et aux avancées considérables en matière d'égalité "femmes/ hommes", à la Mairie de Strasbourg, suite à la création de la Commission Plénière "égalité des genres". Mine Gunbay, adjointe au Maire en charge de cette commission plénière avait réussi à mettre toutes les associations (une quarantaine de structures) en total accord et à créer une dynamique de confiance et de sororité qui se reflétait dans le superbe travail accompli.

Nous avons constaté, depuis 2014, second mandat de Roland Ries, que le budget pour nos actions rétrécissait au fur et à mesure de la mise en place de nos projets les plus importants: conférences, colloque sur les violences faites aux femmes où étaient présentes près de 1000 personnes en 2015...nos actions, autour du 8 Mars où la salle de La Bourse était bondée...nos présences associatives dans la rue sur toutes les thématiques sur les droits des femmes, cinéma, médiathèque Olympe de Gouges, etc... Nous avons pris sur nous... pour faire plus, avec moins, en mettant à contribution nos contacts, nos amies, nos réseaux solidaires... Nous avons chargé, déchargé des camions, rangé, balayé les salles, aidé nos amies salariées de la commission plénière... nous en avons l'habitude" crise oblige"... nous avons mis "la main à la pâte". Cette implication n'existait dans aucune autre commission.

Nous avons également constaté l'absence du Maire lors de nos événements ainsi que le manque de communication de la Mairie sur ces mêmes événements... Même constat sur nos difficultés budgétaires de notre commission alors que d'autres commissions voyaient leurs moyens financiers augmenter... Eh oui, nous étions les parents pauvres, il fallait des féministes... mais pas trop la ramener... nous prenions beaucoup de place et la Parti Socialiste a envoyé la donne : suppression du Ministère des Droits des Femmes.

Mine Gunbay a été reléguée au rôle de "féministe de service", écartée des décisions politiques importantes de la ville. Elle a vu se vider ses commissions de tous leurs contenus, les femmes ne prennent pas de décisions importantes, malgré le fait qu'elle était numéro 4 sur la liste électorale. Le 22 Avril avec stupéfaction nous apprenons la démission de Mine ainsi que celle d'une autre adjointe toutes les deux se sentant totalement méprisées, et cela depuis trop longtemps. Non, à Strasbourg, Mr le Maire, les féministes ne sont pas des potiches, nous travaillons pour changer cette société, nous nous sommes investies sans compter et aujourd'hui, nous aussi, comme Mine et Souad, nous nous sentons trahies, méprisées, utilisées.

Bien entendu, nous respectons totalement la décision de Miné. Lorsqu'on vient du milieu associatif (ce qui est le cas de Miné) la politique du fauteuil à tout prix n'a aucun sens pour nous. Nous sommes en colère et avons transmis un communiqué de presse inter associatif ainsi qu'une demande d'entrevue auprès du Maire afin de pouvoir lui faire part de nos ressentis et lui demander des explications... La Mairie de Strasbourg ne continuera pas à nous traiter d'alibis ni d'éléments décoratifs !! Certains n'ont pas appris que les luttes féministes sont des luttes politiques et sont des luttes pour notre liberté et nous resterons libres....

## **7 - Pass' contraception en Ile de France : la pilule ne passe pas vraiment - libération.fr - Cecile Bourgneuf**

Trois semaines déjà que le sujet sur la contraception des jeunes revient sur la table sans que personne n'y voie très clair. Le 7 avril, le conseil régional d'Ile-de-France, présidé par Valérie Pécresse (LR), décide de mettre un terme au «Pass' contraception», un carnet de coupons qui permet aux jeunes d'obtenir des contraceptifs ou des tests de dépistage gratuitement. Une décision très critiquée par le Planning familial, des associations féministes et par la gauche.

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a notamment qualifié ce jeudi cette suppression de «signal désastreux à un moment où on sait que les questions liées à la santé sexuelle sont des

questions tout à fait importantes». *Avant de préciser avoir «fait voter à la fin de l'année dernière une loi qui instaure la gratuité non seulement de la contraception mais des consultations et des examens biologiques liés à la contraception, à partir du 1er juillet prochain», pour les mineures de plus de 15 ans. Qu'est ce que le «Pass' contraception» et quelle est la différence avec cette loi qui sera bientôt appliquée ?*

*Qu'est-ce que le « Pass' contraception » ?* : Le Pass' contraception est un chéquier sans valeur financière mis à disposition des jeunes, filles ou garçons, pour bénéficier de consultations médicales, d'une contraception (préservatifs, pilules, patches, stérilets..) ou encore d'une prise de sang en vue d'un dépistage. Il s'agit de coupons détachables à donner aux professionnels de santé pour obtenir des soins gratuits et anonymes. Les jeunes peuvent recevoir ce pass à une adresse de leur choix pour plus de discrétion et leurs démarches peuvent être effectuées sans carte Vitale, afin de préserver leur confidentialité.

La moitié des régions françaises proposent aujourd'hui ce passe, selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), publié en avril 2015. La majorité d'entre elles le proposent aux jeunes filles ou garçons qui ont entre 15 et 26 ans, essentiellement dans les établissements scolaires (surtout dans les lycées) partenaires. L'Ile-de-France, qui l'avait mis en place en 2011, met ces coupons à disposition des lycéens de 15 et 16 ans, qui peuvent les récupérer auprès des infirmières et infirmiers scolaires de leur établissement scolaire. Deux régions - PACA et l'ex-région Aquitaine - les distribuaient seulement aux filles. Ensuite, les montants de prise en charge varient considérablement selon les régions, pointe le rapport de l'IGAS. Elles vont de 26 à 60 euros pour les prélèvements sanguins par exemple.

*Le Pass contraception est-il bien distribué aujourd'hui ?* : Non, selon le rapport de l'IGAS. D'abord, parce que la quasi-totalité des établissements scolaires privés, d'enseignement supérieur et des collèges en sont exclus. Surtout, les jeunes en font très peu la demande : leur taux de recours est «extrêmement faible» note le rapport. La proportion de passes distribués par rapport à la population concernée est inférieure à 4 % dans les quatre régions observées par l'Igas (Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Aquitaine et Pays de Loire), avec même un minuscule 0,8n% en Rhône-Alpes. Même quand les jeunes commandent le «Pass», beaucoup ne s'en servent jamais : «le taux d'utilisation des chèquiers distribués est toujours inférieur à 50 % et parfois même inférieur au quart comme en Rhône-Alpes», remarque l'IGAS.

Le rapport pointe notamment un déficit d'information, que ce soit auprès des jeunes mais aussi des professionnels de santé : «Les jeunes ne peuvent pas aller voir n'importe quel médecin ou pharmacien avec le Pass. Pour l'accepter, les professionnels de santé doivent être inscrits dans le dispositif, or ils ne sont souvent pas au courant de son existence», remarque Veronica Nosedá, coordinatrice nationale au Planning Familial. Résultat : l'expérience de quelques jeunes dans l'utilisation du pass «suffit à produire en peu de temps une forte contre-publicité pour le dispositif», selon l'Igas.

Dans le cas de l'Ile-de-France, la présidente du conseil régional Valérie Pécresse justifie sa décision en expliquant que le Pass avait tout simplement été abandonné : «J'ai pris acte, tout simplement, de l'arrêt par la gauche en catimini, fin 2013, de la distribution du Pass' contraception en Ile-de-France. Il n'y a plus eu un Pass contraception distribué à une lycéenne d'Ile-de-France depuis janvier 2014.» En 2014 et en 2015, l'équipe du socialiste Jean-Paul Huchon lui alloue effectivement un tout petit budget de 20 000 euros. «C'est une question de stock, rétorque l'opposition PS au Conseil régional. Les coupons existaient déjà donc ils n'ont pas été réédités. Il n'y avait donc pas de besoin financier. Certes, le dispositif n'était pas au mieux de sa forme mais les chiffres ne veulent pas dire qu'aucun coupon n'a été distribué. Il aurait fallu faire une remise à plat, changer le dispositif, mais pas le supprimer.»

*Les lycéens d'Ile de France n'auront-ils plus accès gratuitement à la contraception* : Non. En Ile-de-France il existe, comme partout ailleurs, des centres de planification où les jeunes ont accès à la gratuité de la contraception. «Mais tout le monde n'a pas si facilement accès à nos centres, souligne Veronica Nosedá du Planning Familial. Le Pass permet à un public qui habite en zone rurale, donc relativement éloigné de nos centres, d'avoir accès à ces services. Il est donc essentiel que les jeunes puissent se rendre chez un généraliste ou un pharmacien pour les obtenir sinon cela risque de creuser les inégalités territoriales.» Selon elle, même si le Pass' est peu utilisé, «tant qu'il atteint un public plus vulnérable, plus éloigné c'est déjà bien». Le Pass' contraception est donc complémentaire des centres du Planning Familial. Dans le contexte actuel, «où des centres IVG disparaissent, où les Plannings familiaux manquent de ressources, et où les cours d'éducation sexuelle reposent largement sur la bonne volonté des établissements scolaires, cette suppression signe un vrai recul», ajoute l'association Osez le féminisme!

*La future loi sur la contraception ne peut-elle pas régler le problème ?* : Pas totalement. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 prévoit d'inscrire, à partir du 1er juillet prochain, la prise en charge à 100% par l'Assurance maladie de l'ensemble des actes liés à la contraception (moyens de contraceptions mais aussi consultations médicales, biologiques..) des mineures. Autrement dit, tous les actes autour de la contraception des jeunes filles âgées de 15 à 18 ans seront désormais gratuits et confidentiels. Quand elles devront avancer les frais médicaux, les mineures n'apparaîtront pas sur le décompte de la sécurité sociale ou la mutuelle de leurs parents. Jusqu'alors, les mineures n'avaient droit qu'à la gratuité des moyens de contraception.

Mais, contrairement au Pass' contraception, qui est délivré à des jeunes de 15 à 26 ans, les jeunes majeures et les garçons en seront exclus. Surtout, la gauche et les associations estiment que cette loi, indispensable, ne favorise pas l'échange qui existe autour du Pass' contraception. Ce sont en effet en général les infirmiers et infirmières des établissements scolaires qui reçoivent les coupons et les distribuent aux élèves qui le désirent, après avoir échangé autour des relations sexuelles et des maladies sexuellement transmissibles. «La contraception doit faire partie d'une approche plus globale et ne doit pas être uniquement la délivrance d'une pilule. Il faut garder un débat autour de la sexualité et ne pas la réduire à des actes médicaux», conclut Veronica Nosedá du Planning Familial.

## **8 - Des femmes dans les CA ? Ça ne s'est pas fait tout seul ! - [www.lesnouvellesnews.fr](http://www.lesnouvellesnews.fr)**

Après de rudes batailles, la part des femmes dans les Conseils d'administration des 600 plus grandes entreprises européennes atteint enfin 25 %. Il faut dire et répéter que ça ne s'est pas fait tout seul. 25 % de femmes dans les Conseils d'administration (CA) des 600 plus grandes entreprises européennes, c'est un début. Mais la route est encore très longue pour atteindre la parité dans la vie économique. Les femmes sont encore quasiment invisibles dans les comités exécutifs. Et ce n'est pas près de changer. Si la situation s'améliore sur le front des CA, c'est parce que des femmes se sont battues en France pour faire voter des lois imposant des quotas. Elles ont tenu bon quand des parlementaires, influencés par certains dirigeants d'entreprises, manœuvraient pour dégonfler les sanctions prévues.

Si l'Histoire chante la berceuse d'une évolution facile, les générations futures s'endorment. La bataille fut homérique, il faut le dire. Et il faut cesser, d'une façon générale de minimiser l'histoire des combats pour l'égalité entre les sexes. Pour ne pas endormir les générations futures. Si on leur chante la berceuse d'une évolution inéluctable qui advient toute seule, comme par enchantement, elles vont s'endormir. Et les droits pourront reculer.

Aucune avancée vers l'égalité entre femmes et hommes ne s'est faite toute seule. Le film *Les Suffragettes*, par exemple, rappelle que la bagarre pour le droit de vote n'a pas été une promenade de santé mais un combat cruel, inégal et sans merci. Même le nom des combattantes a été déformé, diminué. Elles s'appelaient « suffragistes », ils leur ont collé le diminutif « ettes ».

Un combat n'a pas la même chance d'aboutir selon l'histoire qu'on raconte. Dans quelques jours seront commémorés les 80 ans du Front populaire. Que seraient devenues ces avancées sociales historiques si elles n'avaient pas été racontées comme elles le sont, avec des batailles, des alliances, des résistances farouches, des passages en force ? Les mobilisations pour améliorer le droit social par la suite auraient-elles été aussi fortes ? L'histoire des hommes est faite d'Odyssées, l'histoire des femmes est anecdotique.

Alors, il ne faudra jamais dire que la présence de femmes dans les CA s'est faite toute seule parce que c'est faux et contreproductif. Nous avons raconté cette histoire depuis que *Les Nouvelles NEWS* existent, mais elle a commencé bien avant. Et tant qu'on y est, il faut aussi cesser ce discours d'intimidation disant que les quotas ouvrent la porte à des incompetentes. Les quotas sont faits pour éviter que des femmes compétentes soient écartées des postes de pouvoir parce que femmes. Ne pas se tromper d'histoire.

## **9 - Le divorce « par consentement mutuel » sans juge, un divorce très dangereux pour les droits des femmes - Communiqué collectif**

Comment combattre la lenteur excessive de la justice ? Comment «faciliter», «accélérer» la procédure ? Jean Jacques Urvoas, Ministre de la Justice, a trouvé le moyen : supprimer le passage devant le juge lors d'un divorce. Mesure de bon sens ? Non, fausse bonne idée !

Pourquoi ? Parce que les associations féministes rencontrent tous les jours des femmes dont les droits ont été mal défendus lors d'un divorce. Parce qu'au quotidien beaucoup de divorces sont prononcés au détriment des droits des femmes, notamment à cause de la formation des magistrat/es et avocat/es sur la base d'un droit relevant d'une idéologie patriarcale traditionnelle.

Nous devrions donc nous réjouir de ne plus passer devant un juge ! Mais en fait cela risque d'être encore pire pour les femmes : lorsqu'il y a violences dans le couple, une fois leur décision prise de quitter le conjoint violent, les femmes qui en sont victimes souhaitent que cela se fasse le plus vite possible et elles sont souvent prêtes à brader leurs droits (prestation compensatoire, pension alimentaire, résidence des enfants...).

Seul le magistrat peut entendre les époux et s'il le juge utile reporter l'audience ou rejeter la demande (dans le cas où il estime qu'un des époux est lésé ou qu'il n'y a pas de véritable consentement). C'est pour cela que nous rejetons cette réforme du divorce !

Les procédures de divorce doivent certes être améliorées, mais en donnant plus de moyens à la justice et non en renvoyant un service public vers le droit privé, dans la plus pure lignée libérale !

Les conséquences pour les femmes risquent d'être gravissimes, tant financièrement qu'en terme de préservation de l'ensemble de leurs droits, notamment lorsqu'il y a soit des violences, soit des enfants. Qui peut croire sérieusement que le coût final sera de 50 €, cette somme visant à couvrir l'enregistrement de l'acte mais non la rémunération du notaire ? Qu'en sera-t-il de l'aide juridictionnelle accordée pour les femmes ayant de faibles ressources par ailleurs actuellement peu élevée ?

Nos associations demandent le retrait immédiat pur et simple de cet amendement et l'augmentation des moyens humains et financiers alloués à la justice pour qu'elle soit rendue dans de meilleurs conditions, notamment de formation des magistrat/es et de délais.

*Signataires : Abandon de Famille - Tolérance Zéro, Amicale du Nid, Assemblée des Femmes, Les Chiennes de Garde, Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et la Contraception, Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes, Collectif National pour les Droits des Femmes, Les effronté-e-s, Fédération Nationale Solidarité, Femmes Femmes égalité, Femmes solidaires, FIT - Une femme un toit, Grand Chapitre Général Féminin de France, Ligue du Droit International des Femmes, Maison des Femmes Thérèse Clerc, Mémoire traumatique et victimologie, Osez le Féminisme, Planning Familial, Marche Mondiale des Femmes, Regards de Femmes, Réseau féministe Ruptures.*

## **10 - Le divorce sans juge : nouveau recul pour les droits des femmes et des enfants - huffingtonpost.fr - Patrick Jean**

C'est par un simple amendement auprès de la commission des lois de l'Assemblée nationale que le ministre de la Justice a provoqué les prémices d'un tremblement de terre dont personne ne semble mesurer les prochains dégâts. Le divorce sans juge aura des conséquences dramatiques pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants. Il s'agit d'ailleurs d'une ancienne demande des mouvements masculinistes qui ne cachent pas leur satisfaction.

Fin 2007, Nicolas Sarkozy avait envisagé d'introduire un divorce sans avocat et sans juge, uniquement devant notaire. En janvier 2014, un rapport commandé par Christiane Taubira, alors garde des Sceaux, recommandait d'instaurer un divorce par consentement devant un greffier (sans juge ni avocat). Revoilà donc cette idée qui semble tomber sous le sens: permettre aux couples qui se séparent d'un commun accord de divorcer sans encombrer le bureau d'un juge. Le projet comprend évidemment une visée économique. Or, cette mesure est demandée et attendue par les mouvements masculinistes depuis bien longtemps.

*Hommes violents, femmes sous emprise : exit le juge, place à la loi du plus fort :* En effet, lorsqu'un couple désire divorcer sans qu'aucune violence n'ait été commise, on peut accepter l'idée qu'une signature au bas d'un document suffise à rendre à chacun sa liberté. La difficulté vient du fait que la procédure de divorce doit régler de très nombreux aspects aux conséquences incalculables: la résidence des enfants, la pension alimentaire, la prestation compensatoire, le partage des biens, l'attribution du domicile, etc. Or, les études montrent que dans de très nombreux cas, l'une ou l'autre forme de violence conjugale (psychologique, physique, sexuelle, économique et souvent plusieurs à la fois) existe dans le couple sans être révélée à la justice. Autrement dit, les parties ne sont pas sur un pied d'égalité pour négocier.

C'est pourquoi, la loi prévoit que « le juge homologue la convention et prononce le divorce s'il a acquis la conviction que la volonté de chacun des époux est réelle et que leur consentement est libre et éclairé ». La procédure prévoit d'ailleurs que le juge rencontre d'abord les époux séparément pour vérifier leur volonté de divorcer mais aussi cette volonté dans chacune des modalités du divorce. Le manque de formation des magistrats à ces questions a souvent été dénoncé. Un lent travail de formation continue se met en place en France. Mais ce problème sera définitivement réglé si, selon la volonté du ministre Urvoas, la présence d'un juge n'est plus obligatoire pour prononcer un divorce.

Qui empêchera un homme violent de forcer sa future ex-compagne à consentir à signer une convention que lui-même aura rédigée? Comment une femme sous emprise (le principe de base de la violence conjugale) pourra t-elle s'opposer à la formule de garde des enfants qu'un homme lui imposera? La loi prévoyait que le juge "peut refuser l'homologation et ne pas prononcer le divorce s'il constate que la convention préserve insuffisamment les intérêts des enfants ou de l'un des époux." Exit le juge. On réglera le problème entre soi sans aucun garde-fou.

*1 femme sur 10 déclare avoir été victime d'une forme de violence conjugale dans les 12 derniers mois :* Faut-il rappeler que les statistiques montrent qu'une femme sur dix déclare avoir été victime d'une forme de violence conjugale dans les douze derniers mois? Et que l'immense majorité des faits ne donne jamais lieu ni à une plainte ni à une main courante? Or, la proposition du garde des Sceaux ne prend même pas en compte les situations qui auraient donné lieu à une plainte. Celui-ci ne prévoit en effet que deux exceptions: si un enfant mineur "demande son audition par un juge" ou si "l'un des époux se trouve placé sous l'un des régimes de protection". Dans tous les nombreux autres cas, débrouillez-vous. Imagine-t-on un enfant victime de violence sexuelle (parfois même avant l'âge d'un an) demander à être entendu? Le ministre Urvoas ignore semble t-il les statistiques de l'inceste en France.

Il ignore également les très nombreux cas de ces femmes terrorisées par leur conjoint ou ex-conjoint, incapables de lui résister et de refuser de signer un document sur un coin de table de la cuisine. Pour des raisons économiques, il refuse de considérer ces enfants dont le sort sera réglé

dans la violence par la volonté du plus fort sur les plus faibles. Il ignore comment au tribunal de Montréal, une salle d'attente dévolue aux femmes a été instaurée tant l'angoisse de rencontrer son agresseur peut être terrible chez une victime de violences conjugales au point de refuser d'ester en justice.

On imagine comment seront négociées les conventions de divorce dans toutes les situations violentes (avec ou sans plainte) pour les femmes qui ne seront pas placées "sous un régime de protection" (une infime minorité). Outre la situation des enfants, la question des pensions alimentaires (attaquées en permanence par les mouvements masculinistes) se posera immédiatement. Le ministre Urvoas imagine peut-être que les couples en situation de divorce négocieront paisiblement ce montant, barèmes à la main.

*Le plus faible sera en situation d'accepter tout compromis*: Dans les milieux plus favorisés, les avocats défendront chacun les intérêts de leurs clients avec la possibilité de demander l'arbitrage du juge en cas de non accord. Mais dans les situations où un avocat commis d'office sera mandaté par une des deux parties, on sait que le plus faible sera en situation d'accepter tout compromis, soumis à un chantage à la garde des enfants, à la violence ou simplement à l'emprise psychologique. On s'étonne aujourd'hui du silence politique sur ces questions essentielles pour les droits des femmes et des enfants. On attend la réaction de la ministre qui en a la tutelle.

## **11 - Allah n'est pas un politicien ! - Femen**

Femen s'oppose à l'Islam politique lors du discours du Frère musulman Tariq Ramadan à la Rencontre Annuelle des Musulmans de France organisée par l'UOIF.

Femen proteste contre la venue de prédicateurs intégristes lors d'un rassemblement visant à politiser les musulmans de France sous l'égide des Frères musulmans ! Femen affirme que l'Islam politique est un totalitarisme, et un visage du fascisme ! Les Frères musulmans de l'UOIF (Union des Organisations Islamiques de France) organisent ce week-end le 33ème « Rassemblement des musulmans de France » au Bourget, avec pour thème « ensemble, construisons l'avenir ». L'UOIF n'est pas une association musulmane ordinaire. Elle diffuse l'enseignement très politique d'Hassan Al-Banna, grand-père de Tariq Ramadan et fondateur des Frères musulmans. Ses paroles sont rapportées sur le site internet de l'UOIF, parmi les 20 principes pour mieux comprendre l'Islam : « L'Islam est une organisation complète qui englobe tous les aspects de la vie. C'est à la fois un état et une nation, ou encore un gouvernement et une communauté. C'est également une culture et une juridiction, ou encore une science et une magistrature. C'est également une lutte dans la voie de Dieu et un appel, ou encore une armée et une pensée ». Les Frères musulmans se sont constitués en 1928 avec pour ambition de lutter contre l' « emprise laïque occidentale », en formant une confrérie aux objectifs politico-islamistes assumés, pour changer la société vers plus d'Islam. L'UOIF est actuellement classée organisation terroriste par les Emirats Arabes Unis.

En 2012, cette rencontre du Bourget devait faire venir le chef spirituel des Frères musulmans, Youssef Al Qaradawi, qui a légitimé le recours aux attentats-suicides et la peine de mort pour les homosexuels.

Cette année, nous trouvons d'autres prêcheurs de haine parmi les invités : Omar Abdelkafy, qui affirme que : « celle qui sort les cheveux découverts au vu de tout le monde, celle-là aura commis un péché qui mérite le châtement de la tombe et le châtement au jour du jugement dernier ... », qu'est « apostat, toute personne remettant en question l'islamité du voile », ou encore que « les juifs sont maudits » ; Issam Al-Bachir, secrétaire générale de l'Union des savants musulmans de Youssef Al-Qaradawi, qui appelle au djihad armé en Syrie, qui intervient au Bourget lors d'une conférence contre la « radicalisation » ! ; Nabil Ennasri, qui débattait en 2014 à ce même salon avec Farida Belghoul, l'initiatrice dès Journées de Retrait de l'Ecole, contre la prétendue « théorie du genre » ; Ahmed Jaballah, qui désigne l'homosexualité comme « une déviance sexuelle », et qui



avait participé aux manifestations réactionnaires contre l'autorisation pour les couples homosexuels de se marier, sous le prétexte que « c'est contre ce qu'il y a écrit dans le Coran ». Il participe pourtant à la conférence « comment être bien ensemble ? » aux côtés de Tariq Ramadan. Et, bien évidemment, Tariq Ramadan, qui fait désormais parti depuis mars de l'Union des savants de Youssef Al-Qaradawi, et qui participe ironiquement à la conférence « l'Islam politique existe t-il ? ». Femen crie haut et fort qu'Allah, comme n'importe quelle création divine, n'est pas un politicien ! Le Coran n'est pas source de constitution ! Le projet totalitaire des Frères musulmans n'est pas compatible avec nos valeurs d'émancipation ! Femen croit en l'égalité homme-femme, aux droits des minorités sexuelles, et dénonce cette forme d'appel à la haine sous prétexte d'unir les musulmans de France !

**12 - Ça suffit ! - Sonia Mabrouk - Journaliste à Europe 1 et Public Sénat**

Je ne parle au nom d'aucun groupe, d'aucune « communauté », d'aucun intérêt. Jusqu'à présent, je me suis bien gardée d'intervenir dans le débat public, eut égard d'abord à mon métier qui est ma passion, le journalisme. Mais trop, c'est trop.

La pseudo-affaire du Hijab Day a confirmé l'hystérie qui sous-tend ces sujets en France (et ailleurs). Une hystérie qui a aussi entouré un tweet que j'ai posté hier. À la suite de ce message, j'ai reçu de nombreux soutiens et une avalanche d'insultes. Peu importe. Les injures, bassesses et autres procès en « trahison » ne me touchent pas. Par contre, je n'admets pas qu'on cherche à me (nous) museler. Je suis libre de penser et de dire que les femmes se sont battues, se battent et se battront encore pour avoir le choix et la liberté de ne pas porter le voile. Je respecte le choix inverse mais je rejette toute forme de prosélytisme et de confusion comme celle engendrée par cette absurde et contre-productive initiative du Hijab Day.

Je suis Française et Tunisienne avant d'être musulmane. J'ai grandi dans une famille qui m'a toujours appris le respect des autres, de leurs différences, notamment religieuses. Je n'admets pas qu'une minorité en France cherche à parler plus fort que la majorité silencieuse des musulmans qui vivent dans le respect des règles de la République et de l'amour de leur religion. Ce qui est parfaitement compatible.

Alors je le dis calmement mais fermement, ça suffit ! Personne ne fera taire celles et ceux qui estiment que l'on peut vivre en harmonie quelle que soit sa religion sans l'afficher de manière ostentatoire. C'est l'idée que je me fais de mon pays, la France.

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

**12bis - Film/Débat « 10 949 femmes de Nassima Guessoum » - APPEL et ACDA - 18 mai**

Les associations APEL-Egalité et ACDA (Agir pour le Changement et l'Egalité en Algérie) organisent une projection du film documentaire "10 949 femmes", de Nassima Guessoum, qui sera suivie d'un débat avec la réalisatrice.

*Mercredi 18 mai 2016, 20h, Espace Saint-Michel, 7 place Saint-Michel - métro Saint-Michel.*

**13 - Livre : Rencontre avec Marlène Tuninga - L'Atelier Les rencontres - 19 mai**

Dans le cadre du Cycle « Drôle d'endroit pour une Rencontre », un.e auteur.e du quartier présente sa nouveauté, Marlène Tuninga pour « Journal d'une féministe décalée, adieu saint Germain des près »

*Jeudi 19 mai de 18h à 20h - 2 bis rue du Jourdain 75020 Paris ; 01 43 58 00 26 ; [librest.com](http://librest.com)*

**14 - Conférence développement durable : Les femmes au cœur de l'action - 24 mai**

Dans la perspective de l'Agenda 2030 pour le développement durable et suite à la 60<sup>e</sup> session de la

Commission des Nations unies sur la condition de la femme (CSW60) qui s'est déroulée à New York en mars dernier, nous vous invitons à dresser le bilan de la mise en œuvre des engagements internationaux en matière de droits des femmes. En présence de différent-es intervenant-es, il s'agira également d'échanger sur les bonnes pratiques à développer afin de promouvoir un développement juste et durable pour toutes et tous.

*Programme :*

1. Inégalités entre les sexes et développement durable : introduction et état des lieux : Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes ; Elisabeth Guigou, Présidente de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale ; Arielle de Rothschild, Présidente de CARE France et Vice-Présidente de CARE International ;

2. L'autonomisation économique des femmes, un pari gagnant pour le développement : Camille Le Bloa, chargée de mission au sein de la Division d'appui Environnemental et Social de l'Agence Française de Développement ; Fati Abdou, cheffe de projet à CARE Côte d'Ivoire ;

3. Engagements internationaux en faveur des droits des femmes : bilan et perspectives : Catherine Coutelle, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale ; Fanny Benedetti, Directrice exécutive du Comité ONU Femmes France

24 mai 2016 de 18h30 à 20h30 à l'Assemblée nationale, Salle Lamartine

Inscription obligatoire avec pièce d'identité : [chassot@carefrance.org](mailto:chassot@carefrance.org)

## **15 - Film/débat « Violences du Silence » - Paris - 27 mai - Femmes pour le Dire Femmes pour Agir**

Comme chaque année, la Mairie de Paris organise le mois Extra-Ordinaire, un mois consacré à la mise en avant du Handicap. Ce projet, destiné aux habitants et acteurs de la cité, se veut également un espace de rencontres entre toutes et tous, en situation de handicap... ou pas !

A cette occasion, Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, qui œuvre pour la défense des droits citoyens des femmes en situation de handicap, organise en partenariat avec la Mairie du 18ème, une projection de son film « Violences du Silence » lors d'une soirée débat entre l'équipe du film et le public.

Maudy Piot, présidente de l'association, mènera les débats en présence de Stéphanie Duncan, journaliste et présentatrice sur France Inter, de la réalisatrice Catherine Cabrol et de l'équipe du film. Le public sera invité à réfléchir sur les violences quotidiennes et insoupçonnables que vivent les femmes handicapées au quotidien.

*Programme :*

18h30 : Accueil des spectatrices et spectateurs ; 19h00 : Discours d'introduction de Catherine Belem, élue en charge des personnes handicapées à la Mairie du 18ème ; 19h10 : Discours de Maudy Piot ; 19h20 : Intervention de Stéphanie Duncan sur le thème « L'Inattendu de la Rencontre » ; 19h30 : Intervention de Catherine Cabrol (réalisatrice du film) qui expliquera son engagement contre les violences faites aux femmes et en particulier aux femmes en situation de handicap et comment elle adapte son travail artistique à cet engagement ; 19h40 : Projection du film ; 20h - 21h : Débat entre la salle, les intervenantes et l'équipe du film.

*Lieu : Cinéma Le Louxor : 170 Boulevard de Magenta, 75010 Paris - Salle Youssef Chahine - Métro : Barbès-Rochechouart lignes 2 et 4 ; Bus : 30, 31, 54, 56, 85 ; RER D, E, B : Magenta, Gare du Nord*

*Salle accessible aux personnes à mobilité réduite.*

*Entrée gratuite ; Inscription obligatoire au 01 53 41 17 82*

## **16 - Foot For Freedom, l'Euro solidaire, se mobiliser autour des réfugié.es LGBT - Paris - Les Dégommeuses - 3 au 10 juin 2016**

Du 3 au 10 juin 2016, juste avant l'Euro 2016, Les Dégommeuses organiseront Foot For Freedom,

une semaine d'actions visant à sensibiliser le grand public sur les trajectoires et la condition des réfugié.es LGBT. Ces exilé.e.s, qui ont quitté leur pays parce qu'ils/elles ont été persécuté.e.s en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre, éprouvent souvent de grandes difficultés à faire reconnaître la réalité des violences et de l'ostracisation subies et, par conséquent, à obtenir des papiers. Ils et elles sont en outre régulièrement victimes de discrimination dans leur pays d'accueil, en tant que personnes migrantes et/ou en tant que personnes LGBT.

"Foot For Freedom : l'Euro solidaire" sera l'occasion d'inviter à Paris une délégation de 11 personnes ayant trouvé refuge en Europe, afin de jouer au foot mais aussi de participer à d'autres activités culturelles et militantes permettant de visibiliser et discuter de ces enjeux. La délégation sera composée de lesbiennes, trans et gays résidant aujourd'hui en Italie, Allemagne ou en Suède et originaires de pays aussi différents que la Lybie, l'Ouganda, l'Arménie, le Malawi ou encore l'Azerbaïdjan, où l'homosexualité et les transgressions des genre restent pénalisées - voire criminalisées.

La semaine d'actions, soutenue par la Mairie de Paris et le réseau FARE (Football Against Racism in Europe), est menée en partenariat avec l'ARDHIS et le Réseau Les Lesbiennes dépassent les frontières. Elle est marrainée par Jacqueline Kasha Nabagesera, activiste ougandaise ayant reçu le "Right Livelihood award" (Prix Nobel alternatif) en 2015.

*Programme de la semaine d'actions :*

1/ Sport : Le tournoi de foot, qui se jouera en mixité filles/garçons, se tiendra au stade Maryse Hilsz dans le 20ème arrondissement de Paris le dimanche 5 juin de 10h à 17h30. Les douze équipes engagées dans le tournoi représenteront des clubs sportifs locaux, mais aussi des collectifs

Contact: [lesdegommeuses@gmail.com](mailto:lesdegommeuses@gmail.com)

2/ Culture et débats : Le lundi 6 juin, au Cinéma Luminor (4ème arrondissement) seront présentés des documentaires autour de la question de l'accueil des réfugié-es (notamment LGBT mais pas uniquement). La projection, en partenariat avec le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, sera suivie d'un débat. Au programme également, une exposition photos sur l'homosexualité en République Démocratique du Congo. Le vernissage de la série Lolendo du photographe et activiste Régis Samba-Kounzi se tiendra le 9 juin.

Deux débats seront proposés : l'un avec des jeunes des quartiers populaires sur le thème de l'homophobie et de l'exil ; le second avec différents acteurs associatifs sur le sport en tant que levier pour favoriser l'accueil, l'émancipation et l'intégration des réfugié-es.

3/ Renforcement des capacités : tech et media training : La délégation participera à des ateliers "media training" (sur la prise de parole en public, l'utilisation des réseaux sociaux, etc.) et de travail collaboratif sur la mobilisation par le sport (réalisés en partenariat avec l'association berlinoise Discover Football).

Par ailleurs, ses membres seront conviés à participer, le samedi 4 juin, à une journée "Tech WorkShop" chez Simplon, la fabrique sociale de codeurs à Montreuil. Construite en partenariat avec Lesbians Who Tech Paris, Tactical Tech de Berlin et Simplon, elle s'appuiera sur la "Security Box" élaborée par Tactical Tech. Il s'agit d'un dispositif de formation spécialement créé pour les besoins des activistes LGBT d'Afrique et du Moyen Orient qui vise notamment à effacer les traces laissées sur un navigateur ou un moteur de recherche et à utiliser de manière sécurisée les sites de rencontre et les applications permettant d'échanger entre activistes.

Mail : [lesdegommeuses@gmail.com](mailto:lesdegommeuses@gmail.com) ; Blog : <https://medium.com/@lesdegommeuses>

## APPELS À FINANCEMENT PARTICIPATIF

**17 - Film « Quand je veux, si je veux » - Appel au financement participatif**

« Quand je veux, si je veux ! » est un film militant pour la défense de l'IVG qui traite des atteintes

à disposer, aujourd'hui en France, librement de son corps. Alors qu'une femme sur trois avorte au moins une fois dans sa vie, l'IVG apparaît toujours comme une concession et non comme un droit à part entière : délais d'attente trop longs, difficultés à trouver un service acceptant de pratiquer l'interruption entre 10 et 12 semaines, disparités régionales très importantes dans la prise en charge, propos maladroits et parfois culpabilisants de la part du corps médical, etc.

L'objectif de ce film est de donner la parole à des femmes qui racontent leur parcours d'IVG ces dernières années, et décrivent les différents obstacles auxquels elles ont été confrontées. Filmées dans des espaces publics, refusant l'anonymat, ces femmes d'aujourd'hui s'attaquent avec sérénité aux idées reçues et aux représentations négatives qui refont violemment surface. Dénonçant les discours réactionnaires qui cherchent à faire douter et à effrayer, elles nous amènent à repenser les enjeux de pouvoir qui traversent nos corps : pouvoir de la norme sociale, du politique, du médical ou encore de la religion. Autant d'injonctions qui tendent à contrôler les corps, et plus encore les corps féminins.

*Pour soutenir le film, la campagne de financement participatif :*

<http://www.touscoprod.com/fr/quandjeveuxsijeveux>

*Pour en savoir plus sur le projet, le site Internet :*

<http://collectiflacavale.fr/quandjeveuxsijeveux/>

### **18 - Projet du documentaire « Neda » de Ana Pak - Appel à financement participatif**

En 1979 en Iran, Neda, fillette de 11 ans, apprend qu'elle n'est pas un être comme les autres, mais un sexe à cacher, à être voilé. Puis à l'âge adulte, lorsqu'elle va à l'université, dès qu'elle sort de chez elle, les voix et les mains des hommes l'agressent. Les nuits de Neda sont agitées. Elle veut se débarrasser du voile. Mais comment faire. Un jour, elle ôte son voile..."

Neda est un projet de La "Coopérative des Arts". Créée à l'occasion du projet Neda, elle est une collaboration entre une société de production, 16Prod, une association vidéaste d'Art et Essai, Bélénos Films, et un partenaire promoteur culturel, Palmyre & Co.

Neda le court-métrage ne pourra voir le jour sans votre contribution. Une collecte participative est lancée pour permettre à Ana Pak de réaliser ce projet qu'elle porte depuis de nombreuses années. De belles rétributions contre vos soutiens à découvrir sur Ulule !

<http://fr.ulule.com/neda-film/>

### **19 - Insurrec'sons - une compilation de sons - Appel à financement participatif**

Insurrec'sons est une compilation féministe créée par des meufs, gouines, trans, non-binaires, pour faire entendre et faire circuler nos paroles et nos musiques. On a en commun l'envie de poser un son ou un texte.

Dans une industrie musicale capitaliste, chargée de stéréotypes, nous voulons, par la diversité de nos identités et de nos luttes, donner à entendre nos paroles singulières, parce qu'on ne rentre pas dans leurs cases. Les sons sont éclectiques puisque nos identités, nos parcours, et nos résistances sont diverses.

On s'est croisées en France, mais nos trajectoires, origines, langues, nationalités sont diverses. Pour le financement de ce projet nous faisons un appel à dons. L'argent servira à payer le mastering et la fabrication des cd's de façon anonyme et sans retombées financières pour les investisseurs-euses, pour diffuser la compil sans contraintes, la filer gratuitement autant qu'on le souhaite, ne pas devoir acheter la compil avant de pouvoir la revendre. Les étapes précédentes (mixage, enregistrement, logistique) ont été réalisées bénévolement par nous mêmes.

Une page soundcloud nous permettra de diffuser cette musique gratuitement dans le monde entier, et également d'accueillir de nouvelles participantEs.

*Origine du projet :* L'idée est venue d'une envie de se rencontrer entre musicienNES, de partager nos compétences, notre matos, nos savoirs, et de se refiler des contacts et des bons plans. Du

coup, on a aussi eu envie de réunir nos musiques sur un même CD afin de faire partager à notre public d'autres artistes qui se battent et résistent en dehors des circuits commerciaux.

*A quoi servira l'argent collecté ?* : Nous cherchons à réunir 1 500 €, qui serviront à financer différentes étapes de la fabrication du CD : 500€ pour le Mastering ; 230€ pour acheter les CD vierges ; 80€ pour imprimer les livrets ; 30€ de feuilles cartonnées pour la pochette (qui sera faite en papier plié) ; 200€ pour les stickers qui seront collés sur les pochettes (sur lesquels on aura un beau visuel) ; 460€ pour les extras et les imprévus ! (en extra nous aurons notamment : envoyer des compiles par la poste, faire à manger lors des ateliers de fabrication, faire un don à Hello Asso qui propose une participation à prix libre...)

<https://www.helloasso.com/associations/l-amelinda/collectes/insurrec-sons>

<https://www.facebook.com/InsurrecSONS-627414990730111/?fref=ts>

## CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ...

### 20 - Film : « Welcome to this House » de Barbara Hammer

« L'équipe du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir est heureuse d'accueillir Barbara Hammer qui viendra présenter son dernier film. « Barbara Hammer dresse un portrait bigarré de la poète américaine Elizabeth Bishop, de son enfance à sa mort en 1979. Bishop s'y décrit comme « ballotée dans le monde entier ». Le film suit son parcours de la Nouvelle-Écosse à Key West, au Brésil et à Cambridge. On découvre les maisons qu'elle a construites elle-même et ses relations amoureuses. Bishop qui ne s'est jamais définie comme lesbienne - concept étranger pour cette écrivaine diplômée de Vassar - vit de nombreuses relations amoureuses de son premier coup de foudre dans un camp d'été à sa dernière relation. Des entretiens avec les écrivains Marie-Claire Blais, Edmund White et avec Lota, une de ses femmes de chambre, et des images d'archives apportent complexité et nuance à l'image publique de Bishop. » Adapté du texte de Monica Nolan (Frameline)

La séance sera suivie d'une rencontre avec la réalisatrice. Découvrez le flyer de la soirée en pièce jointe ou rendez-vous sur l'Agenda du site du Centre en cliquant [ici](#).

*Jeudi 26 mai 2016, 20h cinéma Luminor Hôtel de Ville, en présence de la réalisatrice*

### 21 - Film : « Autour de Maïr » de Hejer Charf - du 8 au 22 juin

Pendant longtemps, la littérature des femmes a été confinée au privé, au ménage, aux correspondances. L'on prétendait qu'elles ne savaient écrire que des lettres et tenir des journaux intimes.

Cofondatrice et première directrice de l'Institut Simone de Beauvoir (Université Concordia, Montréal 1978-1983), Maïr Verthuy a ouvert la voie pour que les écrits des femmes soient publiés, lus, enseignés, traduits. Autour de Maïr, accompagnées des chansons d'Anne Sylvestre, des féministes, des poètes, des professeures, des écrivaines québécoises, françaises, disent le long et ardu chemin de l'écriture au féminin vers la reconnaissance.

Interviennent dans le documentaire, entre autres: Hélène Monette, qui vient de nous quitter, Madeleine Gagnon, Jeanne Hyvrard, Gloria Escomel, Liliane Kandel, Wassyla Tamzali, Benoîte Groult, Martine Delvaux qui évoque la mémoire de Nelly Arcan.

*Cinéma St André des Arts du 8 au 22 juin, projections en présence de la réalisatrice et de ses invitées.*

---

Coordination Française Marche Mondiale des Femmes, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris ;

Tel : 0680639525, mail : [marchfem@rezisti.org](mailto:marchfem@rezisti.org) ; site : <http://marchmondialesdesfemmesfrance.org/>